



Fédération québécoise du canot et du kayak

4545 av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal Québec) H1V 3R2
☎ (514) 252-3001 Télécopieur : (514) 252-3091
Courriel: info@canotkayak.qc.ca Site Internet: www.canot-kayak.qc.ca

**PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE
DU SITE DU BARRAGE MAGPIE**

**LA MAGPIE : UNE PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE NATIONAL, UNE DE NOS
CATHÉDRALES D'EAU**

Mémoire de la Fédération québécoise du canot et du kayak

**Préparé à l'intention de la Commission du Bureau des audiences
publiques sur l'environnement (BAPE)**

Juin 2004

TABLE DES MATIÈRES

La Fédération québécoise du canot et du kayak	3
Introduction.....	4
L'importance économique et culturelle du canot et du kayak	5
Préoccupations de la fçck	7
Parcours canotable ayant une valeur exceptionnelle.....	7
Rivières québécoises : un patrimoine commun à gérer pour l'ensemble de la collectivité québécoise	10
Annexe — le potentiel économique des activités récréotouristiques	11
Bénéfices économiques.....	12
Développer l'industrie touristique, c'est... garder les québécois au pays	14
Bibliographie.....	18

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK

La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)¹ a pour mission de faciliter la pratique des activités de canot et de kayak poursuivies comme loisirs, hors de toute compétition. Depuis 1969, cet organisme sans but lucratif ouvre l'accès aux rivières à tous les amateurs de plein air : ouverture de portages et de sites de camping, négociation de droits d'accès, etc. Dans cette perspective, elle agit également pour la préservation des lacs et des rivières dans leur état naturel.

La FQCK assure la formation d'enseignants du canot et du kayak de mer, la promotion de la sécurité en rivière et du respect de l'environnement ainsi que la production de documentation utile à la pratique de ses activités (cartes des rivières, guide des parcours canotables).

La FQCK est gestionnaire de l'activité canot-camping dans la Réserve faunique La Vérendrye, du Festival d'eau vive de la Haute Gatineau et du Fonds pour la préservation des rivières.

Elle compte actuellement 6 000 membres et une trentaine d'organismes membres, dont une douzaine de clubs affiliés.

¹ Anciennement la Fédération québécoise du canot-camping.

INTRODUCTION

Depuis des siècles, le canot est utilisé au Québec comme moyen de se véhiculer dans tout le territoire. Il est parfaitement adapté à nos étendues sauvages. Il constitue une façon exceptionnelle de prendre contact avec notre nature et de s'imprégner de paysages lacustres et fluviaux magnifiques.

Déjà avant 1995, le nombre d'adultes qui font du canot au Québec se situait entre 223 000 et 501 570 chaque année (LMSoft, 1995). En 1994, les ménages québécois possédaient 128 000 canots (Statistique Canada cité dans LMSoft, 1995). Or, le canotage n'est pas la seule activité qui dépend à la fois des lacs et des rivières : il faut compter le kayak et les nouvelles embarcations sportives telles que le C1 et le C2². De plus, l'engouement pour ces activités est à la hausse, comme le montrent les chiffres de fréquentation des parcs et des réserves fauniques du Québec³.

En fait, l'ensemble des activités liées au plein air a représenté en 1996 un apport de 12,1 milliards de dollars au produit intérieur brut canadien (Environnement Canada, 2000). Pour ces activités, parmi lesquelles le canot et le kayak occupent une place importante, la qualité du paysage est un facteur de la plus haute importance.

Le canot et le kayak constituent par ailleurs des activités parfaitement respectueuses de l'environnement. Ils favorisent de ce fait le développement d'attitudes socialement positives à l'égard des ressources et du patrimoine. Non seulement ces activités préservent-elles l'intégrité du paysage, des lacs et des rivières, mais elles exigent, pour que leur pratique soit d'intérêt, le maintien à l'état naturel des parcours utilisés.

² Quoique certaines considérations exposées dans ce mémoire s'appliqueraient à d'autres activités telles que la voile, il n'en sera pas question dans ces pages puisque la Fédération québécoise du canot et du kayak se préoccupe de l'ensemble du réseau hydrique québécois, incluant lacs et rivières.

³ Cependant, la plupart des voyages de canot-camping sont effectués hors de ces territoires, qui offrent peu de rivières intéressantes (LMSoft, 1995).

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DU CANOT ET DU KAYAK

Le canot et le kayak sont des loisirs directement liés au patrimoine québécois compte tenu qu'ils constituent la perpétuation d'un mode de transport séculaire étroitement rattaché à la géographie du pays de lacs, de rivières et de forêts qui est le nôtre. Ils constituent un lien vivant entre les nations autochtones et les descendants des Européens qui cohabitent maintenant avec eux sur le territoire du Québec. Nulle autre activité ne permet aux habitants du Québec moderne d'entrer aussi intimement en contact avec le Québec des grands espaces que le canotage sous toutes ses formes.

À l'échelle du monde, le Québec est le paradis incontesté du canot et du kayak. La richesse de son réseau hydrographique, ses étendues immenses et naturelles, le nombre, la taille et la qualité de ses rivières sauvages lui valent **encore** ce titre.

À la valeur symbolique des actifs naturels s'ajoute une valeur économique fondée à la fois sur leur consommation comme matière première et sur leur conservation comme base d'une activité récréotouristique en pleine croissance.

Conservés à l'état naturel, les cours d'eau sont parmi les éléments déterminants qui donnent au Québec l'image d'une terre d'aventure où la nature est encore indomptée. Cette image est reconnue comme un des atouts majeurs de l'industrie touristique québécoise, dont l'importance et le potentiel économiques sont largement démontrés (voir l'annexe sur le potentiel économique des activités récréotouristiques).

Le ministère de l'Environnement du Canada a rendu publique, en l'an 2000, les résultats d'une enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens⁴. Les activités liées au plein air ont représenté en 1996 un apport de plus de 12,1 milliards de dollars au produit intérieur brut canadien et de 5,4 milliards de dollars en impôts directs et indirects. En 1996, on pouvait y associer 215 000 emplois.

⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *L'importance de la nature pour les Canadiens : Les avantages économiques des activités reliées à la nature*, 2000.

Ces statistiques ne rendent compte que partiellement de l'importance économique des activités de plein air et de la conservation de la nature pour le Canada, puisque seule une fraction des dépenses des touristes étrangers n'est comptabilisée, soit celles des visiteurs des États-Unis reliées aux « déplacements d'intérêt faunique » et à la pêche récréative (résultats d'une enquête du Fish and Wildlife Service des États-Unis).

En 1996, 20 millions de Canadiens ont consacré un total de 1,5 milliard de jours à des activités reliées à la nature. (Environnement Canada, 2000 : 11)

Les Canadiens ont dépensé 7,2 milliards de dollars pour des activités de plein air en zones naturelles, 1,3 milliard pour les déplacements d'intérêt faunique, 1,9 milliard pour la pêche récréative, 800 millions pour la chasse et 1,2 milliard pour les autres activités reliées à la nature, dont les contributions aux organismes voués à la nature, à l'entretien de terrains pour fins de conservation et aux activités reliées à la faune près du domicile. (Environnement Canada, 2000 : iii)

Enfin, les amateurs de plein air canadiens tirent des bénéfices annuels directs de leurs dépenses pour la pratique d'activités de plein air dans leur pays :

Au cours de l'année 1996, les Canadiens ont dépensé 11,0 milliards de dollars pour leurs activités reliées à la nature au Canada. Ils ont en outre indiqué qu'ils seraient prêts à déboursier 2,0 milliards de dollars de plus pour ne pas être privés de la satisfaction tirée de ces activités durant l'année. (Environnement Canada, 2000 : 11)

L'écotourisme et le tourisme d'aventure sont en pleine croissance partout dans le monde. Le Québec semble bien placé pour tirer partie de cette évolution. Toutefois, il doit créer les conditions propices à leur épanouissement en terre québécoise : l'exploitation intensive des rivières québécoises comme source de production d'électricité ne permet pas à l'heure actuelle de garantir la qualité du produit de plein air québécois.

On doit d'ailleurs s'interroger sur la divergence notable entre les dépenses de plein air en Ontario et au Québec, deux provinces très comparables sur le plan du paysage. Les dépenses moyennes annuelles par participant pour des activités en zones naturelles sont de 531 \$ au Québec, sous la moyenne canadienne de 704 \$, alors qu'elles sont de 735 \$ en Ontario (Environnement Canada, 2000 : 7). Visiblement, l'Ontario a une longueur d'avance sur le Québec en matière de mise en valeur et de protection du territoire (aires protégées, rivières patrimoniales, etc.).

PRÉOCCUPATIONS DE LA FQCK

Le projet de centrale hydroélectrique privée sur la rivière Magpie préoccupe la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) pour de ux raisons principales. Premièrement, le projet de centrale hydroélectrique touche un parcours canotable ayant une valeur exceptionnelle à l'échelle nord-américaine. Deuxièmement, ce projet, comme n'importe quelle centrale hydroélectrique privée, soulève la question du caractère public des bénéfices qu'on devrait retirer d'une gestion intégrée et durable des richesses naturelles que sont nos rivières et lacs. Or, la FQCK considère qu'une gestion intégrée et durable des rivières du Québec doit profiter à l'ensemble de la collectivité québécoise et non seulement à quelques privilégiés.

PARCOURS CANOTABLE AYANT UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE

La rivière Magpie offre plusieurs parcours canotables reconnus à l'échelle nord-américaine. La qualité des paysages, la topographie accentuée de certaines sections, le caractère sauvage, de même que le niveau de difficultés des rapides confèrent à la Magpie une réputation de rivière « ultime ». Certains guides la comparent à la Nahanni en référence à l'émblématique rivière du Nord-Ouest canadien. Le parcours de la rivière Magpie, débutant souvent par la Magpie Ouest – aux paysages tout aussi grandioses, permet de vivre une expérience de canot-camping d'une valeur exceptionnelle pour les pagayeurs de niveau expert.

Bien que le niveau de difficulté du parcours canotable soit élevé, le potentiel récréotouristique de la Magpie est énorme. Si les canoteurs qui sont en mesure d'entreprendre cette expédition sont relativement peu nombreux, le nombre de visiteurs, d'adeptes du plein-air et de touristes étrangers susceptibles d'être attirés par une rivière présentant de tels attributs esthétiques est très important. En raison du développement de

nouveaux créneaux comme le raft à rame d'expédition (expédition de plusieurs jours en radeau pneumatique dirigé et propulsé par une paire de rames) et en raison des innovations techniques qui font en sorte qu'à long terme les destinations plus difficiles deviennent de moins en moins inaccessibles, on peut envisager un accroissement continu de la demande récréotouristique.

Comme les environnements de cette qualité esthétique sont de plus en plus rares, de nombreux visiteurs sont prêts à venir et de loin. Encore faut-il que l'expérience soit à la hauteur des attentes. En effet, pour une destination comme la Magpie, l'attrait tient essentiellement à la qualité globale de l'expérience, c'est à dire l'ensemble des détails qui confèrent à l'expédition d'eau vive dans un territoire de nature vierge et sauvage son caractère exceptionnel, de la qualité de ces paysages de grande nature jusqu'aux caractéristiques plus techniquement « sportives ». Or, cette qualité globale de l'expérience d'eau vive tient à peu de chose. En effet, un désagrément majeur éprouvé à l'égard d'une seule de ces caractéristiques affectera l'appréciation générale et suffira souvent à déclasser la réputation d'une destination de ce type de récréotourisme.

Une rivière ayant un tel potentiel récréotouristique, potentiel redevable en grande partie à sa fragile réputation de nature sauvage, doit avoir un statut de patrimoine national. En effet, afin de garantir les retombées les plus intéressantes à long terme et pour l'ensemble de la collectivité québécoise, il faut gérer la Magpie en tant que patrimoine, c'est à dire ne pas prendre de décisions irréversibles qui viendraient bloquer les possibilités de développement pour les générations à venir. Il faut gérer de telles destinations comme s'il s'agissait de cathédrales d'eau, de site du patrimoine, à protéger pour que les générations à venir puissent en tirer autant sinon davantage de bénéfices.

Dans plusieurs régions en Amérique du Nord, dont quelque exemples au Québec, on commence à se rendre compte de l'immense potentiel récréotouristique que sont les rivières de grande nature et on développe des initiatives de mise en valeur donnant naissance à une économie des produits et services touristiques autour du potentiel de l'eau vive dans un contexte de grande nature. À long terme, cette économie se structure et

s'intègre à une véritable industrie de l'eau vive dont le multiplicateur économique est très important. Les retombées de cette industrie sont durables au sens où les produits et services qui se développent créent davantage d'emploi de qualité qu'une exploitation classique des ressources.

Le fait d'offrir une expérience de qualité sur la totalité du parcours représente une valeur ajoutée importante pour une destination d'eau vive. En ce sens, l'implantation d'une centrale hydroélectrique sur un parcours canotable soulève une problématique paradoxale : même si sa présence sur le parcours représente très peu en kilomètres carrés, la perception négative dont fait l'objet toute centrale hydroélectrique aux yeux des visiteurs potentiels est telle qu'elle gâche l'expérience globale. Cette valeur ajoutée peut facilement être annulée par une décision irréversible comme celle de bétonner une chute et de turbiner son débit ne fut-ce que sur quelques mètres. Dans l'expérience récréotouristique d'eau vive, le souvenir vif que laisse l'implantation d'une centrale hydroélectrique est suffisant pour venir enlever le caractère sauvage qui en fait le principal attrait.

Face à une telle perte de valeur, il n'existe pas de mesures d'atténuation convenable. En effet, il serait ridicule de penser que des mesures de camouflage ou des dispositifs incongrus comme des débits esthétiques coulant sur des structures de béton pourraient compenser pour la perte d'une réputation de « grande rivière sauvage d'Amérique du Nord » du même calibre que la Nahanni au Yukon. La perte de qualité totale de l'expérience d'eau vive est impossible à atténuer.

Outre le caractère inapproprié des mesures d'atténuation, les méthodes d'évaluation de la qualité du paysage et de la valeur récréotouristique utilisées dans l'étude d'impact du promoteur ne permettent pas de rendre compte de la spécificité des paysages de rivières. Par exemple, les méthodes d'évaluation de la qualité des paysages utilisées par le promoteur ont été développées pour des infrastructures linéaires traversant des territoires aux caractéristiques changeantes. Dans le cas d'un paysage hautement valorisé par une

catégorie d'utilisateurs aux attentes très exigeantes et spécifiques, des méthodes qui ne recherchent que le camouflage et la dissimulation ne peuvent que mener à de l'indignation. En ce sens, ces méthodes sont contre-productives pour le promoteur.

La très grande valeur esthétique des paysages naturels de la Magpie fait en sorte que réaliser un projet de centrale hydroélectrique sur la Magpie correspond à hypothéquer la majeure partie de son potentiel récréotouristique.

RIVIÈRES QUÉBÉCOISES: UN PATRIMOINE COMMUN À GÉRER POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ QUÉBÉCOISE

Pour la FQCK, le projet de centrale hydroélectrique sur la rivière Magpie soulève également des préoccupations générales à l'égard du caractère public des bénéfices qu'on devrait retirer d'une gestion intégrée et durable des richesses naturelles que sont nos rivières et lacs.

S'il était accepté, le projet de centrale hydroélectrique sur la rivière Magpie s'inscrirait dans une stratégie d'implantation des projets de centrale privée à la pièce, avec comme seul souci l'acceptation circonstancielle (lire achetée à rabais) de certains élus locaux. La quasi totalité des projets de petites centrales ne représente pas une façon acceptable socialement de produire notre électricité parce que ces centrales s'implantent sur des biens nationaux, sur notre patrimoine collectif qui devrait être géré pour le bien-être à long terme de la population du Québec et qui ne devrait en aucun temps perdre de la valeur par le bétonnage de ces chutes, oblitérant des possibilités futures de développement.

Vu la problématique nationale qu'elles soulèvent, la FQCK exige un débat national sur les centrales hydroélectriques privées et demande qu'aucun projet en soit accordé tant que ce débat, qui pourrait prendre la forme d'une audience générique sur la filière des centrales privées, n'aura pas eu lieu.

ANNEXE — LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES⁵

Au tourisme d'aventure⁶ dans sa forme «douce», on associe le plein air et l'écotourisme. Cette forme de tourisme est en progression sur les cinq continents et le Québec possède des sites exceptionnels à mettre en valeur pour en tirer parti. Elle épouse facilement la philosophie du développement durable puisqu'elle dépend de la préservation de la ressource naturelle.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), «le développement du tourisme à l'échelle internationale connaît une véritable effervescence sous l'impulsion de la croissance des échanges entre les nations, de l'accès généralisé aux destinations de voyage, ainsi que de la diversification et de la spécialisation des destinations, des produits et des activités. Tous les pays visent à accroître leur part du tourisme international et tous participent à cette reconfiguration» (Tourisme Québec, 1997a : 41-42).

Les voyages sont devenus une valeur importante pour les gens et de nouveaux groupes de pays deviennent producteurs en tourisme (SQDM, 1997). La concurrence s'amplifie.

Dans cet ensemble, le tourisme d'aventure au sens large connaît une croissance très vigoureuse due à la recherche d'expériences actives, à hautes sensations émotives et

⁵ Cette annexe est tirée du mémoire de la Fédération québécoise du canot et du kayak préparé en novembre 1999 à l'intention de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec. Elle ne comprend pas les données publiées depuis, dont il est fait état plus haut.

⁶ La Commission canadienne du tourisme définit le tourisme d'aventure ainsi : «... loisir de plein air pris dans un endroit inusité, exotique, isolé ou sauvage, qui fait intervenir certains moyens de transport non conventionnels et qui est souvent associé à divers degrés d'activité physique» (Chaire de tourisme de l'UQAM, 1999).

sensorielles, dans des environnements quasi vierges, en contact avec des populations « autochtones » (du moins locales) et d'une faune encore sauvage.

Or, l'urbanisation croissante partout sur la planète réduit de plus en plus les territoires susceptibles d'offrir ce genre d'expériences, et la modernité écrase les traditions séculaires. La protection du patrimoine naturel apparaît donc essentiel à l'exploitation de son potentiel économique.

Bénéfices économiques

Le tourisme d'aventure et l'écotourisme représentent le secteur de l'économie où le nombre d'emplois créés par rapport à la capitalisation est un des plus importants, et qui a de plus l'avantage de favoriser les économies régionales, comme le montre la localisation géographique des entreprises en tourisme d'aventure et en écotourisme (voir tableau ci-après).

De toutes les activités proposées par les entreprises de tourisme d'aventure, le canot est l'activité la plus fréquente (SQDM, 1997). Si l'on inclut l'écotourisme, le canot reste parmi les cinq activités les plus souvent offertes en période estivale, avec la randonnée pédestre, le vélo, l'interprétation de la faune et de la flore et l'équitation (Chaire de tourisme de l'UQAM, 1999b : 6). Soulignons que le kayak et le rafting font aussi partie des produits qui dépendent des cours d'eau.

Les acteurs de la scène touristique considèrent que la nature québécoise et les activités récréotouristiques qu'elle soutient constituent un atout essentiel de l'industrie touristique québécoise dans son ensemble :

L'industrie du tourisme d'aventure à proprement parler n'est que la pointe émergée d'une activité touristique beaucoup plus importante liée au plein air et à l'écotourisme, qui s'appuie déjà sur des opérateurs touristiques traditionnels, des parcs, des réserves et d'autres zones naturelles, mais aussi sur des hôtels et des centres d'interprétation pour lesquels il constitue une figure de proue très attrayante auprès d'un nombre croissant de clients. (SQDM, 1997 : 3-19)

Régions touristiques où sont établis les entreprises en tourisme d'aventure et en écotourisme ⁷		
Région touristique	Nombre d'entreprises	%
Iles-de-la-Madeleine	5	1,9 %
Gaspésie	12	4,6 %
Bas-Saint-Laurent	12	4,6 %
Québec	30	11,5 %
Charlevoix	13	5,0 %
Chaudière-Appalaches	12	4,6 %
Mauricie-Bois-Francs	19	7,3 %
Cantons-de-l'Est	10	3,8 %
Montérégie	16	6,1 %
Lanaudière	13	5,0 %
Laurentides	20	7,7 %
Montréal	25	9,6 %
Outaouais	10	3,8 %
Abitibi-Témiscamingue	10	3,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	28	10,7 %
Manicouagan	12	4,6 %
Duplessis	7	2,7 %
Nord-du-Québec	6	2,3 %
Laval	1	0,4 %
Total	261⁸	100 %

De plus, la plupart des entreprises en tourisme d'aventure sont jeunes, ce qui permet de dire que le secteur est en émergence.

Enfin, de tous les secteurs touristiques, la valeur ajoutée par emploi est la plus élevée pour le tourisme d'aventure. Elle était de 42 200 \$ en 1990 (SQDM, 1997 : 2-9).

⁷ Chaire de tourisme de l'Université du Québec à Montréal. *Inventaire des producteurs et des territoires d'aventure et d'écotourisme du Québec*, Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec, mars 1999, p.2.

⁸ Il s'agit des 261 entreprises pour lesquelles une fiche de renseignements a pu être complétée dans le cours de l'étude et non pas de la totalité des entreprises existantes. Ce nombre représente 54 % des entreprises de la liste de départ.

Développer l'industrie touristique, c'est... garder les Québécois au pays

La part de marché du Canada, en matière de tourisme, diminue. Elle a chuté de 25 % entre 1985 et 1997. Cette diminution a pour effet de rendre d'autant plus difficile la tâche d'équilibrer la balance des paiements, c'est-à-dire que les dépenses des touristes étrangers ne compensent pas celles des Canadiens qui voyagent à l'extérieur du pays (Commission canadienne du tourisme, 1997 : 2). Malgré un redressement en 1998 favorisé par un taux de change intéressant, notamment pour les Américains, le Canada est toujours en déficit sur le plan de la balance des paiements.

Continuer à dégrader l'environnement ne peut qu'exacerber ce phénomène : moins de touristes seront attirés au Québec, plus de Québécois partiront à l'étranger à la recherche de paysages propres à les contenter. Il faut comprendre que les Canadiens constituent le premier groupe de touristes en importance au pays : ils génèrent 75 % des revenus touristiques (Commission canadienne du tourisme, 1997 : 3).

Dans ce contexte, la qualité des produits touristiques québécois est une préoccupation de premier plan afin de limiter la sensibilité de l'industrie aux fluctuations du dollar canadien :

Dans cette perspective, l'industrie devrait déjà mettre en place une stratégie permettant de contrer les effets éventuels de cette hausse [du dollar], en particulier auprès des clientèles sensibles au prix (visiteurs à revenu moyen, voyageurs en automobile, groupes), examiner les arguments clés concernant la valeur des produits plutôt que les prix et développer des mesures de rétention des clientèles intérieures. (Tourisme Québec, 1997a : 46)

Une de ces mesures de rétention serait certainement la protection des milieux naturels fréquentés par les citoyens.

Quelques statistiques permettront de mieux apprécier le potentiel de l'écotourisme et du tourisme d'aventure pour le Québec (Chaire de tourisme de l'UQAM, 1999a) :

- «L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) estimait, en 1993, que l'écotourisme était responsable de 7 % de l'ensemble des recettes touristiques mondiales. D'autres évaluent ce marché à plus de 300 milliards de dollars US. L'OMT affirme aussi que le tiers des touristes sont des écotouristes ou des touristes d'aventure. De son côté, The World Resources Institute attribuait un taux de croissance annuel variant entre 10 % et 30 % à cette forme de tourisme comparativement à 4 % pour l'ensemble de l'industrie.»⁹
- Les touristes d'aventure et écotouristes canadiens privilégient surtout la marche dans un forfait de même que le rafting, l'observation de la faune et de la flore, le kayak, le canot et l'initiation à l'histoire et à la culture du pays. Sur une liste de 30 motivations indiquées, leurs principales motivations sont l'environnement sauvage et la nature vierge ainsi que les lacs et cours d'eau.
- Plus de 7 millions d'écotouristes américains sont disposés à payer entre 2000 et 3000 dollars US pour un voyage écotouristique. Parmi les écotouristes expérimentés, 45 % dépensent au moins 1500 \$ par voyage.
- La descente en eau vive et le canot figurent respectivement en deuxième et troisième place après la randonnée pédestre dans la liste des activités les plus populaires auprès de la clientèle nord-américaine dans les forfaits écotouristiques ; le kayak figure en cinquième place.
- «Le marché américain des **canoteurs** affiche une hausse annuelle de 30 %.»¹⁰
- «On remarque que les écotouristes expérimentés nord-américains sont davantage attirés par les destinations canadiennes que par les destinations américaines.»¹¹
- À l'intérieur d'un forfait écotouristique, les activités les plus convoitées par les Français sont la prise de contact avec la culture aborigène traditionnelle, l'observation de la faune, le kayak et la descente de rapides.

⁹ Page 3.

¹⁰ Page 34. Donnée tirée de *Explore Magazine*, 1996.

¹¹ Page 43.

- Au Québec, 44,8 % des touristes d'aventure sont des Québécois, 6,9 % proviennent d'autres provinces canadiennes et 48,3 % arrivent de l'étranger.
- Il faut en finir avec le mythe du touriste d'aventure jeune adulte et célibataire. Selon un sondage mené en Ontario¹², environ 80 % des touristes d'aventure sont mariés et 55 % ont des enfants qui vivent à la maison. La majorité sont des *baby boomers*. Quant à leur scolarité et leur occupation, 43 % possèdent un diplôme universitaire ou collégial et 59 % sont des «cols blancs». Seuls 9 % des touristes d'aventure sont des étudiants.

Le tourisme d'aventure est aussi un secteur profitable. Sa marge bénéficiaire brute moyenne était de 18,3 % en 1993, «de très loin supérieure à la marge brute de 4,5 % qu'affichait l'ensemble des industries canadiennes» (SQDM, 1997 : 54).

En 1995, l'industrie touristique dans son ensemble s'est avérée le cinquième secteur en importance au Canada en ce qui touche les revenus et les emplois. De plus, elle produit chaque année des milliards de dollars de recettes directes pour le gouvernement (Commission canadienne du tourisme, 1997 : 2).

Or, le tourisme d'aventure et l'écotourisme sont l'un des moteurs de l'industrie touristique canadienne et québécoise. Au-delà des activités qu'ils génèrent directement, ils exercent un attrait global pour nos destinations touristiques. Cette industrie constitue en effet une « vitrine » exceptionnelle pour la promotion des traits distinctifs du Québec, en particulier sur le plan international. Les touristes qui viennent au Québec vivre notre grande nature combinent aux activités de tourisme d'aventure les activités touristiques traditionnelles. Il s'ensuit des retombées positives sur l'ensemble de l'industrie touristique.

¹² Donnée publiée dans l'étude suivante citée par la Chaire de tourisme de l'UQAM (dans *Établissement du profil des touristes d'aventure et des écotouristes pour chacun des principaux marchés géographiques du Québec*, 1999, p. 28) : ROBINSON, David W., et David G. TWYNAM. *A Market Segmentation Analysis of Desired Ecotourism Opportunities*, Northern Forestry Program, Ministry of Natural Resources, 1995.

Il suffit de naviguer dans le site Internet de Tourisme Québec pour constater combien le Québec dépend de son image de marque comme terre sauvage pour affronter la concurrence internationale en matière de tourisme. La préservation des ressources naturelles essentielles au maintien de cette image constitue d'ailleurs une préoccupation dominante de l'industrie touristique dans son ensemble, comme le montre une étude menée auprès des répondants grossistes nord-américains et européens spécialisés en tourisme d'aventure/écotourisme :

Le Québec ne peut décidément pas délaissé le thème des grands espaces au profit de la promotion de lieux bien circonscrits comme le fjord du Saguenay, les îles Mingan ou le cratère du Nouveau-Québec. En effet, 36 % sont en faveur de la promotion des grands espaces et 64 %, de la promotion à la fois des grands espaces et de lieux bien circonscrits. Aucun n'affirme être en faveur de la seule promotion de lieux bien circonscrits. Le «mythe» des grands espaces en est un surtout véhiculé par les Européens, qui prônent pour presque la moitié la promotion de ce seul élément. (Chaire de tourisme de l'UQAM, 1999c : pages liminaires)

La protection et la durabilité des ressources naturelles sont essentielles au développement et au maintien des activités de plein air et de tourisme. Le Québec gagnerait ainsi à protéger des territoires de tout développement afin de permettre à la flore, à la faune et aux cours d'eau de se maintenir dans un état optimal

BIBLIOGRAPHIE

- BROWN, Lester R., Christopher FLAVIN et Sandra POSTEL. *Le défi planétaire — Pour une économie mondiale, écologique et durable*, traduit de l'américain par Thierry Piélat, Sang de la terre, 1992.
- CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Établissement d'un profil des touristes d'aventure et des écotouristes pour chacun des principaux marchés géographiques du Québec*, Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec, 1999a.
- CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Inventaire des producteurs et des territoires d'aventure et d'écotourisme du Québec*, Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec, 1999b.
- CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Rapport dans le cadre d'un sondage réalisé auprès de grossistes nord-américains et européens spécialisés en aventure/écotourisme*, Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec, 1999c.
- COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME. *Le tourisme d'aventure et l'écotourisme : Les enjeux*, octobre 1997.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR. *Les sentiers récréotouristiques et leurs services : projet adopté dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse*, 2000.
- DESAIGUES, Brigitte, et Patrick POINT. *Économie du patrimoine naturel — La valorisation des bénéfices de protection de l'environnement*, Paris, Éditions Économica, 1993.
- GOVERNEMENT DU CANADA. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *L'importance de la nature pour les Canadiens : Les avantages économiques des activités reliées à la nature*, 2000.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS (en collaboration avec la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES GESTIONNAIRES DE ZECS). *Élaboration d'un plan de développement récréotouristique dans les zecs de chasse et de pêche du Québec : Guide à l'intention des gestionnaires de zecs*, 2000.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. TOURISME QUÉBEC. *Cahier du participant — Forum de l'industrie touristique 1997*, 1997a.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. TOURISME QUÉBEC. *Synthèse des discussions et des propositions — Forum de l'industrie touristique 1997*, 1997b.
- GROUPE DE LISBONNE. *Limites à la compétitivité — Vers un nouveau contrat mondial*, Boréal, 1995.
- HURIOT, Jean-Marie. *Économie et nature — Essai sur l'élargissement de l'analyse entrées-sorties*, Collection de l'Institut de mathématiques économiques de Dijon, Paris, Éditions Sirey, 1980.
- KULA, Erhun. *Economics of Natural Resources and the Environment*, Londres, Chapman & Hall, 1992.
- LMSoft. *Importance de l'industrie du canotage au Québec*, 1995.

POULLAOUËC-GONIDEC, Philippe, *et al.* *Le paysage territoire d'intentions*, sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Michel Gariépy et Bernard Lassus, Harmattan, 1999.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre - Industrie du Tourisme d'Aventure, mai 97.

WHITTAKER, Doug, *et al.* *Instream Flows for Recreation: A Handbook on Concepts and Research Methods*, Rivers and Trails Conservation Program, U.S. Department of Interior National Park Service, 1993.

Sites Internet

CORPORATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU PAYSAGE QUÉBÉCOIS. *Site Internet*, <http://www.paysage.qc.ca>, consulté le 28 octobre 1999.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Les aires protégées au Québec : une garantie pour l'avenir — Cadre d'orientation en vue d'une stratégie québécoise*,

http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/orientation/index.htm, consulté le 22 août 2000.